

---

*Révision du Plan Local d'Urbanisme*

## ***Commune de Servas***

***Réunion n°20. Réunion publique n°2***

*Le 05/12/2022*

---

Présents :

Environ 60/70 personnes



**Présentation**

Mettre les pièces opposables sur le site de la mairie en amont de l'enquête publique.

Remarque sur la traversée du rond-point pour les futurs usagers du quartier En Bryet. Demande d réflexions sur des aménagements visant à apporter plus de sécurité (terre-plein par exemple).

Echange sur les problèmes relatifs aux quartiers traversants pour les voitures. Ce schéma est problématique pour les élus et les habitants ayant pris la parole.

Une habitante demande des aménagements piétons pour les secteurs en dehors de l'enveloppe urbaine pour des raisons de sécurité.

Des questions sur la mise en place d'un tourne-à-gauche sur la RD1083 quand on vient de Bourg pour aller à Lent.

Est-il judicieux de conserver le parking poids-lourds ?

Réflexion de l'équipe municipale pour déplacer la mairie dans le cadre du réaménagement complet du centre-bourg.

M. le Maire annonce la réalisation d'une piste cyclable entre Lent et Servas et également en lien avec St André sur Vieux Jonc. Le tracé n'est pas celui dessiné dans le plan de zonage : à modifier.

Concernant les flux importants de poids lourds route de Lent, le problème ne sera pas réglé avant la finalisation de la rocade. Demande de limiter les tonnages à 12 tonnes en attendant la rocade.

Supprimer l'ER 2.

L'agriculteur qui exploite les terrains d'En Bryet demande à ce que la bande de 5m qui doit séparer son activité des des habitations soit gérée par la commune.